

De nouvelles normes visent à freiner la propagation mondiale des parasites et des maladies nuisibles aux plantes

La Convention internationale pour la protection des végétaux a adopté des normes relatives à la fumigation et à six parasites, dont *Xylella fastidiosa* et la mouche orientale des fruits.

L'organisme chargé de protéger les plantes contre les maladies et les parasites et de garantir la sécurité du commerce des plantes a adopté de nouvelles mesures internationales visant à empêcher les parasites de passer les frontières et de se propager.

Ces nouvelles normes, y compris les protocoles visant à enrayer les parasites très envahissants tels que *Xylella fastidiosa* et la mouche orientale des fruits, ont été adoptées cette semaine dans le cadre de la réunion annuelle de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP).

La Commission des mesures phytosanitaires (CMP), est l'organe directeur de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). La CIPV est le seul organisme international habilité à définir et à mettre en œuvre des normes phytosanitaires reconnues par les gouvernements du monde entier et par l'Organisation mondiale du commerce. Ces normes visent à préserver la santé des végétaux et à garantir la sécurité du commerce des plantes.

«Etant donné l'accélération des échanges commerciaux et la multiplication des voyages, les risques de propagation des parasites nuisibles aux plantes sont plus élevés que jamais dans de nouvelles zones transfrontalières. Tous les jours, nous observons un nombre impressionnant de menaces sur le bien-être de nos plantes, et par extension, sur notre santé, notre environnement et notre économie», a déclaré Bukar Tijani, Sous-Directeur général de la FAO en charge



du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs.

Selon les estimations de la FAO, entre 20% et 40% de la production agricole mondiale est détruite chaque année par les parasites. Chaque année, l'impact économique de ces pertes liées aux maladies végétales est estimé à environ 220 milliards de dollars, tandis que les pertes économiques causées par les insectes ravageurs sont estimées à hauteur de 70 milliards d'euros.

«De nombreux agriculteurs et gouvernements s'efforcent de trouver des solutions pour éliminer ces parasites et ces maladies extrêmement dévastateurs qui sont, qui plus est, méconnus. La CIPV leur fournit les outils et les connaissances nécessaires pour préserver la santé de leurs plantes et empêcher les parasites de franchir les frontières», a ajouté M. Tijani.

Parmi les nouvelles normes IPPC adoptées cette semaine figurent:

Une nouvelle norme pour fournir des conseils sur les méthodes d'utilisation de la fumigation pour une pratique appropriée du traitement thermique. Cela répond aux préoccupations croissantes à l'encontre des gaz qui peuvent s'avérer nocifs pour la santé et l'environnement.

La norme définit des exigences en matière de température, de durée, de quantité des gaz pour rendre le traitement thermique plus efficace. Elle propose aussi des solutions pour réduire l'impact du traitement thermique sur l'environnement, par exemple en utilisant une technologie de recapture pour réduire les émissions de gaz.

Des protocoles de diagnostic décrivant les procédures et les méthodes de diagnostic officiel de six parasites, dont *Xylella fastidiosa* et la mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*). Etablir un bon diagnostic est essentiel pour déclencher des actions rapides en matière de gestion des parasites.

Xylella fastidiosa est une bactérie mortelle qui s'attaque à des cultures économiquement vitales, telles que les agrumes, les pruniers et la



vigne. Depuis 2015, elle s'est rapidement répandue de l'Amérique vers l'Europe et l'Asie.

Une fois introduite dans la plante, elle s'installe et reste – elle privera la plante d'eau jusqu'à ce que la plante dépérisse ou devienne trop faible pour produire des fruits.

La petite bactérie *Xylella fastidiosa* coûte chaque année à la viticulture californienne 104 millions de dollars en pertes. En Italie, la bactérie a décimé quelque 180 000 hectares d'oliviers – de nombreux arbres centenaires – et elle constitue une menace non seulement pour l'économie italienne, mais aussi pour celle de tous les pays méditerranéens.

La mouche orientale des fruits (*Bactrocera dorsalis*) s'attaque aux arbres tels que l'avocatier, le bananier, le goyavier et le manguier et s'est répandue dans au moins 65 pays. En Afrique, les interdictions d'importation imposées en raison des invasions de mouches orientales des fruits entraînent des pertes annuelles d'environ 2 milliards de dollars.

Egalement à l'ordre du jour : Année internationale de la santé des végétaux, nouvelles règles commerciales et nouvelles technologies permettant de détecter les parasites

Dans le cadre de la réunion d'une semaine de la CMP (du 1er au 5 avril) qui rassemble plus de 400 participants, y compris des représentants d'organisations nationales et régionales pour la protection des végétaux, d'organisations internationales et des bureaux de la FAO dans le monde, les discussions porteront également sur:

Le programme de l'Année internationale de la santé des végétaux, proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour 2020.

«Malgré l'invasion croissante des parasites, les ressources sont faibles pour résoudre le problème. La réunion de la CMP examinera comment l'Année internationale de la santé des végétaux pourrait susciter une collaboration, un engagement et une sensibilisation à l'échelle mondiale afin de soutenir les politiques phytosanitaires à tous les niveaux, ce qui permettra d'apporter un nouvel élan au



Programme de développement durable à l'horizon 2030», a déclaré Jingyuan Xia, Secrétaire de la CIPV.

Normes spécifiques à des marchandises et à des filières pour favoriser l'élaboration de règles de base permettant de faciliter les échanges commerciaux entre pays et de créer ainsi de nouvelles opportunités au bénéfice des pays en développement.

Recommandations sur les technologies de séquençage à haut débit (HTS). Ces technologies sont aux premiers stades de développement et peuvent être utilisées pour détecter des parasites réglementés, mais aussi des parasites inconnus, par exemple les nouveaux virus qui touchent les plants de manioc. Si les technologies HTS offrent des possibilités de criblage des plantes et des produits végétaux plus rapides et plus fiables que les méthodes de diagnostic traditionnelles, elles comportent néanmoins des défis, qui sont identifiés et analysés dans les recommandations.

Moyens à mettre en œuvre pour réduire les risques phytosanitaires lors du transport des conteneurs maritimes.

A ce jour, la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) a adopté plus de 100 Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMPs), couvrant tous les aspects de la quarantaine végétale.

Lien article : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/1188230/icode/>

